



DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act, loi américaine de 1995, et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2008 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats réels ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les changements de politique monétaire, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous oeuvrons, les changements de législation, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en oeuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques, les risques opérationnels et infrastructurels, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau et les changements technologiques.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour de plus amples renseignements, le lecteur peut se reporter aux pages 28 et 29 du Rapport annuel 2007 de BMO, qui décrit en détail certains facteurs clés susceptibles d'influer sur les résultats futurs de BMO. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.



DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les hypothèses relatives aux ventes d'actifs, aux prix de vente prévus pour les actifs et au risque de défaillance des actifs sous-jacents des entités de gestion de placements structurés sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant le montant qui pourrait être retiré en vertu des concours de trésorerie fournis par BMO aux entités de gestion de placements structurés dont il est question dans le présent document. Selon certaines de nos principales hypothèses, les actifs continueront à être vendus dans le but de réduire la taille des entités de gestion de placements structurés, selon diverses hypothèses de prix d'actifs.

Les hypothèses relatives au niveau de défauts et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des transactions que les fiducies Apex et Sitka ont conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seraient comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances lié à la fiducie Apex/Sitka dans l'avenir, tel que nous l'expliquons dans le présent document, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille et la protection de premier niveau intégrée à la structure.

Lorsque nous indiquons notre intention de contrepasser une partie des charges liées à Apex/Sitka enregistrées au cours des périodes antérieures, tel que nous l'expliquons dans le présent document, nous tenons compte de la restructuration effectuée le 13 mai et nous émettons l'hypothèse que l'environnement de crédit demeurera sensiblement comparable à ce que nous avons connu récemment.

Lorsque nous avons établi nos prévisions relatives aux coûts courants de notre programme de récompense et de fidélisation des clients titulaires de cartes de crédit, tel que nous l'expliquons dans le présent document, nous avons tenu compte des modalités de l'entente que nous avons conclue avec Loyalty Management Group Canada Inc. postérieurement à la fin du trimestre.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine en 2008 et aux conséquences de ce comportement sur nos activités sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et de nos cibles financières, y compris nos dotations à la provision pour pertes sur créances, ainsi que de l'établissement de nos attentes concernant l'atteinte de ces cibles et les perspectives de nos divers secteurs d'activité. Selon certaines de nos principales hypothèses, l'économie canadienne croîtra à un rythme modéré en 2008 tandis que l'économie américaine progressera de façon modeste et le taux d'inflation demeurera bas en Amérique du Nord. Nous avons également supposé que les taux d'intérêt diminueraient légèrement au Canada et aux États-Unis en 2008 et que le dollar canadien s'échangerait à parité avec le dollar américain à la fin de 2008. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences. Au premier trimestre, nous avons anticipé que la croissance économique ralentirait au Canada et que les États-Unis s'engageraient dans une légère récession au cours de la première moitié de 2008. Nous nous attendons également à des taux d'intérêt plus bas et à un dollar canadien un peu plus faible que ce que nous avons prévu lors de l'établissement de nos cibles financières pour 2008. Nos prévisions demeurent inchangées par rapport au premier trimestre. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où nous sommes présents, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants dont nous devons tenir compte pour déterminer notre taux d'imposition effectif normal.